

Compte-rendu du Conseil d'école du 7 novembre 2014

Ecole élémentaire Alsace-Lorraine

Présents

Directeur : M. Cordier

Enseignants : Mmes Estournes, Hémercyck, Desaunay, Keoxay, Lisse, Brétille, Couty, Ribault, Monteiro, Greuet, Carbonel, Hernandez, Morizot, Marzoli, Caron et MM. Larmurier et Morvan

DDEN : M. Fleury

Mairie : M. Boëdec (Maire), MM. Boillevin, Haussois, Kecheroud, Ramdani

Parents PEEP : Mmes Dumont, Gaillard, Vallier, Caillon, Retière

Parents APAP : Mmes Bonnetain, Roger, Gachon, Clerice

Parents FCPE : Mmes Fernandez-Curiel, Papin, Desrumaux, M. Ferreira

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est modifié au niveau des articles « Fréquentation et obligations scolaires » et « Surveillance ». Le règlement intérieur doit être respecté dans son intégralité, y compris au niveau des dates des rentrées et de vacances scolaires, qui sont fixées, comme précisé par M. Cordier, par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les enseignants soulignent le point concernant les activités pédagogiques complémentaires : ce sont les enseignants qui font la proposition aux parents et non les parents qui en font la demande.

Rentrée 2014-2015

CPA	Mme Monteiro	24	CE1B	Mme Lisse	26	CM1B	Mme Keoxay	31
CPB	Mme Marzoli	24	CE1C	Mme Brétille	25	CM1C	M. Larmurier	31
CPB	Mme Caron		CE2A	Mme Ribault	27	CM2A	Mme Carbonel	27
CPC	Mme Greuet	24	CE2B	Mme Estournes	24	CM2B	Mme Morizot	28
CP/CE1	Mme Couty	21	CE2C	Mme Hernandez	28	CM2C	M. Morvan	26
CE1A	Mme Hémercyck	25	CM1A	Mme Desaunay	31	TOTAL		422

40 à 45 enfants vont à l'étude, un peu moins le vendredi soir.

Il y a une trentaine d'enfants qui viennent au CLAE le matin, avec 3 animateurs. Entre 80 et 100 enfants restent au CLAE de 15h45 à 16h30, au-delà de 16h30 ils sont au maximum 75, avec 15 animateurs

En moyenne 325 enfants déjeunent à la cantine chaque jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, il y a 15 animateurs pour les surveiller. Le mercredi il y a environ 100 enfants qui déjeunent à la cantine, et une cinquantaine d'enfants restent au centre de loisirs pour 15 animateurs.

Travaux

- 3 nouveaux TNI ont été installés pour septembre dans les classes de CM1 avec les rideaux adaptés.
- Les peintures du préau ont été entièrement refaites.
- Les meubles de la BCD ont été repeints, ainsi que le couloir de la BCD.
- L'alarme incendie a été changée.
- L'école dispose de 2 nouveaux photocopieurs et 1 imprimante laser couleur fournis par la mairie tout comme les consommables d'impression. L'équipe enseignante et Mr Cordier ont été formés pour l'utilisation de ces copieurs. Les associations de parents d'élèves souhaitent savoir si les enveloppes pourront être imprimées lors des élections pour gagner du temps.
- Les fenêtres de chez Mmes Hernandez et Ribault laissent rentrer de l'eau en cas de fortes intempéries alors qu'elles sont récentes. Le souci viendrait des bâtis. Un technicien de la mairie s'est déplacé un jour de pluie mais n'a pas constaté de fuites.

Rythmes scolaires & Temps d'activité pédagogique TAP

Les TAP sont organisés sur 2 créneaux sur le temps de cantine. Une documentation est distribuée aux enfants avec une démonstration de l'activité ce qui leur permet de s'inscrire en sachant en quoi consiste l'activité. Les animateurs vont à la rencontre des enfants pour les inciter à s'inscrire. Une réflexion est engagée pour les CP pour qui la rentrée en élémentaire est parfois lourde à gérer. De ce fait ils ne s'inscrivent pas beaucoup aux activités. Un budget de fonctionnement a été dégagé pour faire appel à des prestataires extérieurs avec des activités spécifiques pour les CP.

Concernant le suivi des enfants inscrits les animateurs de la BAC (Brigade d'activités Cormeillaise) font l'appel et se font aider par les animateurs permanents sur l'école pour regrouper les enfants, car les animateurs de la BAC ne connaissent pas tous les enfants de l'école. S'il reste des places disponibles, des enfants peuvent s'inscrire en cours de cycle (6/7 semaines).

Le centre de loisirs le mercredi après-midi : il est chapeauté par le directeur du centre avec des activités gérées à part. Suite au sondage réalisé par les associations de parents d'élèves 860 enfants étaient attendus le mercredi après-midi en réalité ils sont moins de 450. La mairie avait donc recruté des animateurs pour constituer une équipe de 64 personnes. Il y a eu 4 départs

depuis la rentrée. Ils sont aujourd'hui 60, donc largement en surnombre. De ce fait, la mairie assouplit le système actuel, les enfants inscrits au centre de loisirs pourront venir ponctuellement sans avoir été inscrits sur la période en cours.

Organisation de la journée scolaire : les enseignants n'ont pas assez de recul pour avoir un ressenti sur l'effet de la réforme sur l'apprentissage des enfants. Il n'y a plus de récréation l'après-midi. Les enfants restent 2h sans interruption en classe. Les CP ont eu une petite pause de septembre aux vacances de la Toussaint mais plus depuis la rentrée et tout se passe bien. Par contre l'après-midi passe très vite et dès que les enseignants travaillent sur des activités sportives ou artistiques ils manquent souvent de temps et travaillent plus dans l'urgence. Le problème se posera également dès que les classes vont sortir de l'école, le retour à 15h45 va être difficile à respecter, ce qui pose problème pour les enfants prenant le car le soir.

Certains parents ont des soucis pour l'organisation des devoirs le mardi soir ou le mercredi et demandent s'il est possible de ne pas avoir de devoir soit le mardi soit le mercredi. Certains enseignants le font. En principe les devoirs se font rapidement car c'est une reprise de ce qui a été fait en journée.

Fonctionnement CLAE

Les animateurs sont répartis par secteur : 2 ou 3 au préau vert avec 1 animateur chargé de surveiller le portail et les 2 autres surveillent les toilettes. 1 ou 2 au préau jaune qui est le poste d'infirmerie, l'animateur « infirmier » porte un gilet jaune pour se faire repérer. Il surveille également les toilettes, et gère les enfants qui montent en salle projet. Le préau rouge est consacré au jeu collectif (1 session à 12h et 1 autre à 12h45). Les animateurs de ce préau surveillent aussi que les enfants ne montent pas au plateau. La petite cours accueille une activité sportive qui dure toute la semaine et change toutes les semaines. Le gymnase : 1 animateur propose soit un sport soit un grand jeu, ou encore des activités artistiques comme danse, cirque ... avec 2 sessions par jour. Les enfants qui viennent à une session ne peuvent pas quitter le gymnase avant la fin de la session avec l'animateur. La salle d'activité sert de salle d'art plastique, avec 2 sessions d'activités manuelles par jour. Cette salle est partagée avec les enseignants, les animateurs doivent donc la ranger et la nettoyer pour 13h25. Enfin le plateau avec 2 sessions de foot.

Il y a un animateur qui s'occupe de l'appel pour l'ordre de passage à la cantine.

Toutes ces activités s'ajoutent aux TAP.

Fonctionnement de la restauration scolaire

Les parents d'élèves demandent à ce que soit bien organisé un roulement au niveau de l'ordre de passage à chaque retour de vacances, les CP restant les premiers toute l'année.

Les quantités et les menus sont préparés par une diététicienne, les goûters sont déterminés par rapport au repas de midi. S'il reste des goûters un partage se fait entre les enfants qui ont encore faim si c'est possible. Il y a énormément de déchets au niveau des fruits.

Projet d'école

Le Ministère travaille actuellement sur des nouveaux programmes pour l'école.

Un nouveau projet d'école, dont le thème est le vocabulaire, est en cours d'écriture et il est déjà bien avancé.

Les enseignants préfèrent attendre la publication des nouveaux programmes afin d'être en accord avec les objectifs.

Le projet d'école « Les Arts vecteurs des Apprentissages » est toujours en vigueur.

Activités scolaires hors de l'école

- Piscine : la nouvelle piscine devrait ouvrir fin mars. Les CP, CE1 iront à la piscine, par contre l'activité avait été proposée aux CM2 mais cela risque d'être difficile cette année car les retards de l'ouverture entraînent une réorganisation complète du planning entre les écoles du nord et du sud de Cormeilles.
- Tennis pour certains CE2 et CM1 : Les enseignants précisent à la mairie que si les créneaux du matin en hiver sont toujours sous les « bulles » l'année prochaine ils ne participeront plus à cette activité. Il fait beaucoup trop froid pour les enfants. Ils demandent à avoir accès au bâtiment couvert chauffé.
- CM1 : interventions de la SNCF, du syndicat Azur, EDF, Total, animation petit déjeuner à l'école. Sortie au musée de Saint Germain et à la Villette.
- Brigade d'intervention littéraire pour les CPA et CPC, les CE1 et les CM1.
- Concours de dessin pour les CE2, CM1 et un CM2 avec Mme Desauvay.
- Olympiades de Cormeilles: les enseignants demandent s'il y en aura pour les CP/CE1. Mme Hernandez, Mme Ribaut et M. Larmurier y participeront. Les 3 CE2 et les 3 CM1 participeront aussi à celles de Franconville le 25 juin.
- Futuroscope : sortie sur 2 jours pour les classes de Mme Estournes et M. Larmurier. Comme tous les ans une vente d'objet aura lieu pour baisser le coût du voyage.
- Classe de M. Morvan : projet de littérature fantastique avec un metteur en scène, un comédien et un écrivain. Avec éventuellement la mise en scène d'un spectacle alliant fantastique et cirque.
- CM2 : Musée de Meaux (1^{ère} guerre mondiale), salon du polar, Rugby. La lutte est remplacée par de la course d'endurance, il y aura une rencontre avec les 6^{èmes} comme cela se faisait avec la lutte
- CE1 : projet sur le thème « Voyage-voyage » en parallèle avec un projet de la mairie. Ils vont d'ailleurs utiliser les supports de la mairie. Sorties prévues : exposition au château Lamazière, musées du Quai Branly et Guimet.
- CP : projet nature et écologie avec plusieurs sorties à Eancourt, plusieurs sorties à pieds au parc de Cormeilles, une sortie en forêt de Rambouillet en fin d'année. Des animations autour des fruits et légumes. Les enseignants souhaitent faire un potager et visiter les serres de la ville. Il y aura aussi des interventions deux matinées de la bibliothécaire de Cormeilles en avril et une exposition.

Les projets de classe présentés sont :

- pour les CE1 et le CP/CE1 : Voyage voyage,
- pour les CE2A et CE2C : Littérature (avec une équipe de comédiens et mise en place de séances théâtrales, arts plastiques, exposition et spectacle),
- pour les CM2C : Saperlipopette,
- pour les CPA et les CPC : Silence ça pousse,
- pour les CE2B et CM1C : sortie avec une nuitée au Futuroscope.

Lors d'une réunion, la mairie avait demandé aux enseignants de ne pas augmenter leurs demandes de subventions pour les projets de classe. Monsieur le Maire constate pourtant que les demandes sont plus importantes cette année.

Sur les 7 596€ demandés par les classes la mairie ne financera que 4 505€ dont 504€ pour le Futuroscope. Les subventions sont identiques à celles de l'année dernière. Monsieur le Maire précise que pour la première fois la mairie ne peut pas suivre l'équipe enseignante, et que nous avons la subvention la plus importante par rapport aux autres écoles. Les enseignants précisent que l'année dernière les projets avaient dû être présentés très tôt en début d'année en raison des élections municipales, que de ce fait tous n'avait pas pu boucler leur projet à temps, donc les demandes avaient été limitées. Ils précisent aussi que monter des projets demande beaucoup de travail et que les demandes de subventions ne sont pas faites à la légère.

Coopérative

Au 7 novembre 2014 le solde est de 8 196.92€ dont 1 002.90 € pour les coopératives de classes. Soit 7 194.02 € pour la coopérative générale. M. Cordier n'a encore pas intégré les dons des familles de cette année. La coopérative générale financera 4.60€ par enfants qui seront versés sur les coopératives de classe, plus 40€ par classe pour les jeux de cours.

La fête de l'école a rapporté un bénéfice de 1 834.96 € avec le bénéfice de la tombola qui avait été financé sur la kermesse précédente.

Consultation nationale sur le socle commun

La mairie rappelle que cette journée est une journée complète au niveau du centre de loisirs. Il devrait y avoir 2 autres journées de consultation. Le sujet sera vu au prochain conseil d'école.

Les représentants de parents d'élèves souhaiteraient visiter les locaux et déjeuner à la cantine.

Les prochains conseils d'école auront lieu les vendredi 6 février et 5 juin à 18h.

La séance se termine à 20h10.

Le Président
M. Cordier

La secrétaire
Mme Dumont